République française

COMMUNE DE MALARCE SUR LA THINES ARDECHE

Séance du mardi 08 septembre 2026

Date de la convocation: 02/09/2026

Membres en exercice : 11

Présents : 10

Votants: 11

huit septembre deux mille vingt-six l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Delphine FEUILLADE BRIERE à 18h30

Présents : Delphine FEUILLADE BRIERE, Emilie MALEYSSON, Alain GEVAUDAN, Ronna CHALVET, Margot PODGORNY, EMMANUEL VERILHAC, Aude REUCHET, Simon POUVREAU, Olivier GINIER, Valentin BESNIER

Représentés: Manon LHOST représentée par Aude REUCHET

Secrétaire de séance: EMMANUEL VERILHAC

Excusés:

Absents:

Objet: Délibération de la décision modificative n°1 - PHOTOVOLTAIQUE 2026 - DE_073_2026

Le Maire expose au Le Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2026, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

Fonctionnement		**Recettes**	**Dépenses**
		0	0
TOTAL FONCTIONNEMENT		**0**	**0**
Investissement		**Recettes**	**Dépenses**
2763 - 0	Créances sur collectivités et établ. pub	0	-8 229,21
1641 - 0	Emprunts en euros	0	8 229,21
TOTAL INVESTISSEMENT		**0**	**0**
TOTAL		**0**	**0**

Date de transmission de l'acte: 09/09/2026
Date de reception de l'AR: 09/09/2026

007-210701470-DE_073_2026-DE
AGEDI

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.

Delphine FEUILLADE BRIERE
Président de séance

EMMANUEL VERILHAC
Secrétaire de séance



Le Maire,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Lyon (palais des juridictions administratives – 184 rue Duguesclin – 69433 Lyon cedex 3) ou par voie dématérialisée sur le site www.telerecours.fr dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.

Date de transmission de l'acte: 09/09/2026
Date de reception de l'AR: 09/09/2026

007-210701470-DE_073_2026-DE
A G E D I